ARTICLE TYPE

***Savez-vous ce que deviennent les végétaux***

***que vous déposez en déchèterie ?***

Environ 20 % des déchets apportés à la déchèterie sont des végétaux : tontes de gazon, branchages, tailles de haies, etc. Ces végétaux sont de vraies ressources pour nourrir le sol... **à condition qu’ils soient dépourvus de plastiques, métaux, cailloux et autres indésirables !**

Sur notre territoire, 90 % des végétaux deviendront du **co-compost pour les agriculteurs** et 10 % du **compost distribué aux habitants** du territoire.

***80 agriculteurs co-compostent sur le Haut-Doubs !***

Environ 80 agriculteurs ont choisi d’utiliser les végétaux comme ressources pour enrichir le sol de leurs pâturages et prés. Après avoir été broyés, les végétaux sont mélangés au fumier de l’agriculteur, directement sur sa parcelle sous forme d’un andain. Une fois mûr (après 6 mois environ), le produit sera épandu en tant qu’amendement organique.

***Les plastiques et autres indésirables déposés dans les végétaux… se retrouvent dans les champs***!

Ces indésirables ne se décomposent pas et se retrouvent donc épandus dans les champs alentours. Les conséquences sont nombreuses : les vaches et animaux sauvages peuvent les ingérer, le sol se retrouve pollué pour plusieurs centaines d’années, certains déchets peuvent provoquer des casses de matériel (broyeur à végétaux par exemple).

***Pour que vos végétaux deviennent un compost de qualité,***

***merci de suivre les consignes en déchèterie !***

*Filière Végétaux en déchèterie :*

**Acceptés :** tontes, feuillages, branches de diamètre inférieurs à 12cm, plantes

**Refusés :**

